

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3371**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du paysage

Nouvel intitulé : Métiers des ressources naturelles et de la forêt

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Limoges Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Limoges, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Limoges

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels conduisent la réalisation d'un projet en aménagement d'espaces paysagers en conciliant choix esthétiques et contraintes techniques. Ils rédigent le dossier de consultation des entreprises et le cahier des charges qui tient compte des attentes de tous les acteurs. Dans certains cas, ils conçoivent des espaces paysagers ou bien encore prévoient un plan de travail pour l'encadrement d'une réalisation paysagère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Assistant-ingénieur de bureaux d'étude
- Gestionnaire animateur des espaces arborés de nature diverse
- Enseignants en biologie agricole et forestière

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1203 : Entretien des espaces verts

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Langue
- Ecophysiologie forestière :
Connaître l'écologie générale
Connaître la physiologie et l'anatomie des ligneux
- Introduction à l'aménagement
- Conception de projet :
Élaborer un projet d'aménagement
Monter un plan de financement
Connaître la législation de l'environnement
- Analyse des données, cartographie :
Utilisation de logiciel de statistique et de cartographie
Interpréter, utiliser une carte réaliser une carte
Connaître et utiliser un SIG
- Techniques de communication
- Aménagement et patrimoine :
Etude de cas, projet
Évaluer le patrimoine
Analyser les projets paysagers
- Etude de Milieu
Connaître les éléments du milieu
Utiliser les éléments du milieu pour l'aménagement
- Economie Générale, Comptabilité
- Enseignement optionnel (2 parmi 4)

Gestion de l'entreprise et comptabilité analytique
 Expérimentation forestière
 Gestion forestière
 Aménagement européen

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.unilim.fr/>

<http://www.unilim.fr/lproAF-test>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Métiers des ressources naturelles et de la forêt